

<http://www.laccreteil.fr/spip.php?article97>



La Tégéval au départ du lac de Créteil

- COMPOSANTES ET INTERVENANTS - La Tégéval -

laTégéval

Date de mise en ligne : lundi 27 octobre 2014

Copyright © LACCRETEIL.FR - Tous droits réservés

Au bord du lac, sur la Base de Plein Air et de Loisirs, un panneau d'information...

http://www.laccreteil.fr/index.php?action=image_responsive&img=IMG/jpg/img_3325a_dxopsp.jpg&taille=160&1414431337

RELIER LES HOMMES, LA VILLE, LA NATURE

La Tégéval est une liaison verte destinée aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cycles.

D'une surface totale de 100 ha pour un linéaire de 20km, la Tégéval traverse huit communes à travers le sud-est de la région parisienne (91, 94).

Les chantiers ont démarré en septembre 2013 et vont s'étaler sur une quinzaine d'année. Ils vont rapidement permettre de faciliter les circulations douces, d'améliorer la présence de la nature en ville mais aussi de renouveler l'offre de loisirs...

La Tégéval est sur les rails !

L'HISTORIQUE

Un projet qui fait son chemin...

La Région Ile-de-France a initié le projet de la Tégéval dans les années 90 pour compenser la construction de la Ligne à grande vitesse (LGV) de l'interconnexion des Tgv. En effet, cet équipement imposait une nouvelle rupture dans le territoire du Val-de-Marne déjà très morcelé par les infrastructures. Le Conseil général qui avait déjà pris en considération de projet de Coulée verte dans ses documents stratégiques, a alors souhaité s'associer à la Région pour la réalisation du projet.

Après la réalisation d'une étude de faisabilité en 1997, le projet a été lancé en 2008 avec la création d'un Syndicat mixte d'étude et de réalisation (Smer).

Les dates-clé :

1988 : le Président du Conseil régional d'Île-de-France propose qu'une opération significative de valorisation de l'environnement, s'inspirant de la coulée verte du sud parisien, accompagne la nouvelle ligne de l'interconnexion des TGV.

25 juin 1991 : le Conseil régional approuve ce projet sur la base d'une étude préalable confiée à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Île-de-France.

1995 : le projet de coulée verte de l'interconnexion des TGV est inscrit au Plan vert de la région Île-de-France qui affirme la nécessité d'un maillage du territoire par l'identification d'un réseau d'espaces linéaires naturels ou

aménagés : les liaisons vertes.

13 février 1995 : par délibération, le Conseil régional d'Île-de-France prend en considération le projet de coulée verte. Il approuve la réalisation, sous maîtrise d'ouvrage SNCF, des mesures conservatoires (aménagement de la tranchée couverte à Villecresnes) et décide d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de la coulée verte.

7 juillet 1995 : par délibération, le Conseil régional d'Île-de-France confie à l'Agence des Espaces Verts de la région d'Île-de-France une mission de programmation pour l'aménagement de la coulée verte de l'interconnexion des TGV.

16 décembre 1999 : le Conseil régional d'Île-de-France approuve l'étude de programmation du projet et décide de créer un périmètre d'acquisition régional. Il autorise le recours à la procédure de Déclaration d'Utilité Publique permettant l'acquisition, au besoin par voie d'expropriation, des emprises nécessaires à la réalisation de la coulée verte de l'interconnexion des TGV.

Juin 2000 : le Conseil général du Val-de-Marne prend en considération le projet régional de coulée verte et adopte le principe de la participation financière du Département à l'investissement. Il décide également le principe du partage de la maîtrise d'ouvrage avec la Région et d'une solidarité financière avec celle-ci à hauteur de 40 %. Le Conseil général s'est également engagé à la prise en charge de la gestion de l'aménagement de la coulée verte en partenariat avec les communes et établissements publics de coopération intercommunale concernés.

26 juin 2006 : le projet de coulée verte est inscrit dans le Plan vert départemental 2006-2016 qui encourage « le renforcement de la présence de la nature en ville et l'amélioration de la qualité du paysage urbain par la mise en place d'une trame verte »

25 juin 2008 : la coulée verte de l'interconnexion des TGV est inscrite au projet de Schéma Directeur de la Région Île-de-France et s'intègre ainsi au réseau des liaisons dites « radiales structurantes » formant un réseau de liaisons vertes convergeant vers Paris.

Octobre 2008 : le Syndicat mixte d'étude et de réalisation (SMER) est créé. Il associe la Région et le Département pour la conduite des études et la réalisation de l'aménagement.

Novembre-décembre 2009 : le Comité syndical du SMER, le Conseil régional et le Conseil général approuvent par délibération l'étude de programmation actualisée et l'enveloppe financière du projet.

Courant 2011 : les communes délibèrent sur l'étude de programmation, le périmètre de l'opération et le recours à l'expropriation. Le Conseil régional d'Île-de-France, l'Agence des Espaces Verts, le Conseil général du Val-de-Marne et le SMER ont délibéré pour autoriser le recours à la procédure de Déclaration d'utilité publique.

12 mars au 13 avril 2012 : Le projet est soumis à enquête publique afin de permettre le démarrage des travaux et d'autoriser le recours à l'expropriation.

09 avril 2013 : le projet est déclaré d'utilité publique entre Créteil et le Mont Ezard à Villecresnes par les Préfets du Val-de-Marne et de l'Essonne.

09 septembre 2013 : les premiers travaux sont lancés à Créteil et Valenton.

EXPOSITION

Consulter

Télécharger



CARTE INTERACTIVE

LES PLANS

http://www.laccreteil.fr/index.php?action=image_responsive&img=IMG/jpg/sequence1.jpg&taille=160&1414507798

La TÉGÉVAL sequence 1

http://www.laccreteil.fr/index.php?action=image_responsive&img=IMG/jpg/sequence2.jpg&taille=160&1414507810

La TÉGÉVAL sequence 2

http://www.laccreteil.fr/index.php?action=image_responsive&img=IMG/jpg/sequence3.jpg&taille=160&1414507821

La TÉGÉVAL sequence 3

http://www.laccreteil.fr/index.php?action=image_responsive&img=IMG/jpg/sequence4.jpg&taille=160&1414507822

La TÉGÉVAL sequence 4

Post-scriptum :

Site internet (www.lategeval.fr) pour plus d'informations (chantier en cours, photos, boîte à idées etc.)